

**Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire
Service de l'évaluation des apprentissages**

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

**Programme d'études *Pratiques de consommation*
de la formation de base commune**

**Cours
Vigilance en consommation
SCH-2141-2**

Le 24 février 2009

Table des matières

Page

<i>Introduction</i>	3
<i>Contenu et pondération de l'évaluation.....</i>	4
<i>Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer</i>	6

Introduction

La définition du domaine d'évaluation élaborée pour un cours a pour but d'informer sur le contenu et sur la pondération de l'évaluation des apprentissages liés à ce cours.

La partie ***Contenu et pondération de l'évaluation*** assure la correspondance entre le cours et les situations d'évaluation, que ce soit pour l'aide à l'apprentissage ou pour la sanction et la reconnaissance.

La partie ***Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer*** détermine les balises pour l'élaboration de la situation d'évaluation aux fins de sanction et de reconnaissance pour le cours visé.

Contenu et pondération de l'évaluation

<p>Domaine d'apprentissage : Univers social</p> <p>Programme d'études : Pratiques de consommation</p>	<p>Compétences polyvalentes¹ :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agir avec méthode (CP3) • Exercer son sens critique et éthique (CP5)
<p>Classe de situations Sollicitation à la consommation</p>	
<p>Critère d'évaluation :</p> <p>C1 RÉACTION VIGILANTE À LA SOLLICITATION (50 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>1.1 Repère les tactiques de sollicitation du commerçant ou du vendeur (CP5)</p> <p>1.2 S'informe sur le produit ou le service, sur le vendeur ou le locateur et sur les conditions de l'entente en demeurant critique par rapport à cette information (CP3, CP5)</p> <p>1.3 Suit les étapes du processus de consommation en tenant compte de sa capacité de payer et de ses priorités avant de clore le marché</p>	
<p>Critère d'évaluation :</p> <p>C2 ÉVALUATION JUDICIEUSE DU RECOURS AU CRÉDIT (30 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>2.1 Juge avec discernement de la nécessité de recourir au crédit (CP5)</p> <p>2.2 Tient compte des caractéristiques du produit de crédit et des risques d'endettement qu'il peut entraîner</p>	
<p>Critère d'évaluation :</p> <p>C3 APPLICATION APPROPRIÉE DE MESURES PRÉVENTIVES ADAPTÉES (20 %)</p> <p>Indicateurs :</p> <p>3.1 Utilise des stratégies de protection et de défense appropriées (CP5)</p> <p>3.2 Fait appel à un organisme expert ou à une personne-ressource en cas de doute sur la légalité d'un contrat ou d'une entreprise ou pour s'informer quant à ses droits à titre de consommateur (CP3)</p> <p>3.3 Prévoit des incidences financières, sociales ou écologiques éventuelles de sa décision (CP5)</p>	

¹ Les compétences polyvalentes retenues pour la formation de base commune sont : communiquer (CP1), coopérer (CP2), agir avec méthode (CP3), exercer sa créativité (CP4), exercer son sens critique et éthique (CP5), raisonner avec logique (CP6).

Contenu et pondération de l'évaluation (suite)

La **classe de situations** précise le contexte dans lequel se font les apprentissages et l'évaluation.

Les **critères d'évaluation** sont les objets essentiels à la définition du domaine d'évaluation et ont été élaborés en tenant compte des catégories d'actions du cours. Ils sont des repères qualitatifs importants qui rendent valide l'évaluation des apprentissages.

Les **indicateurs** sont généralement dégagés des attentes de fin de cours. Ils représentent des comportements observables dans une situation d'évaluation et permettent de rendre opérationnels les critères d'évaluation. Certains indicateurs se prêtent difficilement à une évaluation de fin de cours et ne feront donc l'objet d'évaluation qu'en situation d'aide à l'apprentissage.

Les **compétences polyvalentes** sont intégrées aux indicateurs des critères d'évaluation. L'analyse du contenu des cours a démontré que les actions des compétences polyvalentes sont étroitement liées aux indicateurs. Lorsqu'un indicateur requiert la mobilisation d'une compétence polyvalente, cette dernière est spécifiée à la suite de l'énoncé de l'indicateur.

La **pondération** est établie en tenant compte de l'importance relative des critères d'évaluation, de l'importance relative des savoirs essentiels mobilisés et du temps d'enseignement requis pour la catégorie d'actions à laquelle est lié le critère d'évaluation.

Planification de la situation d'évaluation de fin de cours : éléments à considérer

LA SITUATION D'ÉVALUATION POUR LA SANCTION ET LA RECONNAISSANCE

La situation d'évaluation doit être élaborée à partir de la classe de situations *Sollicitation à la consommation*. La situation doit être globale, complexe et significative pour l'adulte. Elle doit se traduire par un ensemble de tâches associées aux indicateurs des critères d'évaluation.

LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ET LES INDICATEURS

Tous les critères d'évaluation sont retenus aux fins de l'évaluation en sanction et en reconnaissance. Cependant, les indicateurs liés à ces critères ne sont pas tous automatiquement mesurés par la situation d'évaluation de fin de cours. Cette situation d'évaluation doit toutefois faire appel à un nombre suffisant d'indicateurs pour permettre une appréciation adéquate de chacun des critères.

- ❖ (C1) Réaction vigilante à la sollicitation :
pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 1.1 à 1.3.
- ❖ (C2) Évaluation judicieuse du recours au crédit :
pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi 2.1 et 2.2.
- ❖ (C3) Application appropriée de mesures préventives adaptées :
pour ce critère, les indicateurs mesurés sont choisis parmi ceux numérotés de 3.1 à 3.3.

LA JUSTIFICATION DE LA PONDÉRATION

Compte tenu que les indicateurs liés au premier critère s'appuient sur les éléments les plus significatifs quant au développement d'une attitude vigilante en matière de sollicitation à la consommation, ce critère se voit accorder une pondération de 50 % de l'évaluation de fin de cours.

LES SAVOIRS ESSENTIELS

Les savoirs essentiels ciblés dans la situation d'évaluation pour la sanction et la reconnaissance sont choisis parmi ceux présentés dans le cours.

LES OUTILS DE COLLECTE DE DONNÉES

Les outils peuvent prendre différentes formes, mais dans tous les cas, ils doivent permettre à l'enseignant ou à l'enseignante de recueillir suffisamment de données pour porter un jugement sur le rendement de l'adulte au regard de chaque critère.

**Planification de la situation d'évaluation de fin de cours :
éléments à considérer (suite)**

LES INSTRUMENTS D'ÉVALUATION

L'instrument d'évaluation privilégié pour la sanction et la reconnaissance est la grille d'évaluation critérielle où, pour chacun des critères, le rendement de l'adulte est traduit selon trois niveaux. Le contenu de cette grille est élaboré en considérant le rendement attendu à l'égard de chacune des tâches de la situation d'évaluation.

LES CONDITIONS PARTICULIÈRES

La durée de la période consacrée à l'évaluation de fin de cours est d'un maximum d'une heure 30 minutes.

Outre la durée, les ressources auxquelles l'adulte a droit pour réaliser les tâches sont également spécifiées dans le guide d'administration et le cahier de l'adulte.

LE TYPE DE RÉSULTAT

Le résultat obtenu peut être exprimé par les termes *succès* ou *échec* ou encore par une note. La note de passage est fixée à 60 % pour l'ensemble des critères d'évaluation du cours.